



# togomatin

TOGOMATIN - N° 207 DU 10 AOÛT 2017 / PRIX : 250 FCFA



## Programme Treshold / Millenium Challenge Account **Yes, we get it!**

Ça y est, le Togo y est! Le MCC et le Togo sont presque à l'ultime point devant marquer l'adoption du programme Treshold auquel le pays a été déclaré éligible en 2016 dans le cadre du prestigieux Millenium Challenge Account (MCA).

PP 3 & 7

### SOCIETE CIVILE



### XVI forum annuel de l'AGOA Ouverture de la session ministérielle

Le Premier ministre togolais a représenté hier mercredi le chef de l'Etat, SEM Faure Gnassingbé à l'ouverture de la session ministérielle du 16e forum annuel de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act; Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique).

P 3

### AGRICULTURE

### Des presses à huile mobiles pour booster l'activité des productrices d'huile de palme



PP 2 & 11

### EDUCATION

### Finances Le Togo lève 182 milliards CFA sur le marché de l'UMOA



P 5

### EDITORIAL

L'apogée de l'intox politique  
*Est-il vrai que le chef canton de Mango à menacer qui que ce soit dans sin fief après le passage de la Commission de réflexion sur les Réformes ? Est-il vrai que le préfet de la Kozah était en retard aux travaux d'ouverture de la séance de Kara ? Est-il vrai que la présidente de la Commission a rabattu le caquet à ce dernier pour son retard ? etc. C'est totalement faux ! Mais, voilà des genres de rumeurs qui abondent sur des réseaux sociaux ces derniers jours et qui sont malheureusement parfois relayées...*

P 3

### POLITIQUE

### Humeur

## Politique vintage au CAR

Pour marquer à ma sa manière, son désaccord avec la politique et la tournée de la Commission de Réflexion sur les Réformes, le CAR de Me Agboyibo nous plonge dans des rappels qui ne sont pas tout à fait en concordance avec les faits politiques d'aujourd'hui. Si le bon vin se bonifie encore avec le temps, le temps ici a malheureusement ...



P 3

**tm SOMMAIRE**



Afrique du sud  
Zuma tangué mais  
reste en place

P 4



Tech Accademy  
Les bases de la  
technologie et la  
logique numérique  
enseignées aux  
enfants

P 5



Edition numérique  
Afrilivres à l'initiative  
d'un atelier  
panafricain à Lomé

P 9



Handball /  
Championnat Lomé

commune et Golfe  
Malaises après le  
boycott des clubs

P 10



Résultats du BAC 2  
42.582 admis, date  
de la session de  
remplacement

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : +228 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3<sup>e</sup> Mson  
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :  
Carlos Amevor  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Rachidou Zakari  
Alexandre Wémima

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:  
Dédé Babanawo

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :  
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

**Nation**



**Transformation agricole  
Des presses à huile mobiles  
pour booster l'activité des  
productrices d'huile de palme**

Véritable régal à table pour de nombreuses familles, l'huile de palme fait partie des denrées les plus prisées au Togo. Mais le consommateur ordinaire mesure-t-il le calvaire des femmes transformatrices de cette denrée dans nos communautés rurales ? Certainement pas ! Heureusement, certaines initiatives à l'instar des presses à huile mobiles encouragées par le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) tendent à soulager ces femmes et rendre leurs activités économiques plus productives.



BIGSTORIES est un magazine produit par l'agence de communication Beyond Productions et présenté par Erick Kaglan.

BIGSTORIES est diffusé chaque semaine avec le concours de ses médias partenaires. Une façon pour notre réseau de médias de contribuer à l'effort de développement social du Togo et de l'Afrique.

Pour tout besoin de réalisation de film documentaire, contactez notre média partenaire [tm.togomatin](http://tm.togomatin) au 90 07 03 83.

Assahoun et Agou-Klonou, respectivement à 50 et 120 Km au nord-ouest de Lomé, l'une des activités auxquelles les femmes s'adonnent le plus souvent est la production d'huile de palme. Une grande partie de cette denrée, très appréciée

dans la capitale togolaise, provient de ces deux localités. Seulement voilà, produire l'huile de palme fut une pénible corvée pour celles qui ont choisi d'y consacrer leur temps...

Suite à la page 11

**Lacs / Police de proximité  
Les leaders d'opinions sensibilisés**

Le ministère de la sécurité et de la protection civile a sensibilisé le 7 août dernier à Aného des leaders d'opinion sur la police de proximité pour une meilleure collaboration.

La sensibilisation a reçu l'appui technique et financier de la Fondation Hanns Seidel. Elle a rassemblé quarante participants en majorité des chefs traditionnels, des agents des forces de l'ordre et de sécurité, des membres de syndicats, des membres d'ONG et d'associations de jeunes, de comités de développement à la base, des religieux et de plusieurs autres acteurs.

Les organisateurs ont exhorté les forces de l'ordre et de sécurité à l'intégrité, à la loyauté, à la compétence, à l'esprit de service et à la discrétion pour la réussite efficiente de leurs missions.

**Doufelgou / Epanouissement  
Une médiathèque inaugurée à Niamtougou**

L'association Five Hearts basée en France et au Togo avec l'appui financier de Thalès Fondation a inauguré à Sallegorea dans la commune de Niamtougou, une médiathèque en présence des volontaires et des autorités de Niamtougou.

Selon les autorités, cette médiathèque inaugurée le 5 août dernier permettra aux enfants de l'association et autres de s'exercer dans le domaine de l'informatique, des recherches sur l'internet afin de mieux évoluer dans leur cursus scolaire. Plusieurs intervenants ont précisé que ce centre va contribuer à l'épanouissement de tous les enfants et en particulier ceux parrainés par la préfecture de Doufelgou.

Five Hearts est créée en 2008 pour aider et accompagner les enfants démunis du Togo dans leur éducation scolaire.

**Blitta / Hygiène et assainissement  
Les leaders communautaires formés et équipés**

Les leaders communautaires de la commune de Blitta ont bénéficié d'un atelier de formation sur l'hygiène et l'assainissement couplé de la remise de matériel de travail du 2 au 4 août à Blitta-Gare.

Cette rencontre est placée sous le thème hygiène et assainissement, suivi et gestion des ouvrages sociocommunautaires. Elle vise à former les membres des Comités de développement de Quartiers (CDQ) sur l'hygiène et assainissement et la gestion durable des infrastructures. A l'occasion, la coordonnatrice régionale de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), Mme Essoh Wenbégnigni a fait une révélation. Révélation selon laquelle il est question d'accompagner les leaders des quartiers dans leur préoccupation majeure relative à l'hygiène et à l'assainissement, pour améliorer leur cadre de vie.

**Tchamba / Chefferie  
Le chef Amadou installé**

Le chef de la communauté peuhl sédentaire dans le canton de Tchamba, El Hadj Boubé Amadou, a reçu le 5 août dernier la décision de reconnaissance le confirmant dans ses fonctions de chef.

La cérémonie a été présidée par le préfet de Tchamba Titikpina Aïssatou en présence des autorités administratives, militaires, traditionnelles et religieuses. Cette reconnaissance permettra au récipiendaire d'exercer son rôle dans la légalité.

En remettant le document à l'intéressé, le préfet a indiqué qu'il représente uniquement la communauté dans le canton de Tchamba et que les autres cantons emboîteront le pas à celui de Tchamba. Le nouveau chef a remercié les autorités pour la confiance placée en lui et a promis d'œuvrer d'arrache-pied pour accomplir sa mission.

**Ogou / Droits de femmes  
Le CPF et le CP expliqués aux populations**

Les membres du caucus des femmes parlementaires luttant pour les droits des femmes ont organisé le 06 août 2017 à Atakpamé un atelier de dissémination des dispositions du Code des Personnes et de la Famille (CPF) et du Code Pénal révisé (CP).

Cet atelier avait pour objectifs la familiarisation des femmes à certaines dispositions du CPF et CP. Il ambitionne de pérenniser la stabilité des ménages et une garantie de la paix.

Le préfet de l'Ogou, Edoh Akakpo a souligné que la connaissance juridique est génératrice de paix et de promotion sociale et que ces conditions contribuent à la lutte contre la pauvreté et la misère. Le préfet a convié les participants à la vulgarisation des connaissances acquises.

**Vo / CEPD  
Les meilleurs élèves d'Akoumapé primés**

L'Association des Ressortissants d'Akoumapé Doulassa à Lomé (ARAD-Lomé) a récompensé le 5 août dernier et ce pour la septième fois consécutive, les dix meilleurs élèves de leur localité à avoir obtenu l'examen du Certificat Etude du Premier Degré (CEPD).

Cette action de bienfaisance se situe dans le projet social de l'association. Elle a été financée par les fils et filles du village de Doulassa à hauteur de 700.000 F Cfa. Les bénéficiaires ont reçu des kits composés des paquets des fournitures scolaires et de tissus pour les uniformes scolaires.

L'occasion a également permis aux membres de l'association de décerner à tous les enseignants des écoles primaires, des diplômes d'honneur pour leur dévouement et services rendus.

Rassemblés par C. Amevor

...par des « gens dignes de foi ». Cette tournée de la Commission des Réformes, avec ces écarts et revers auxquels on assiste, à son encontre bien sûr, montre le point culminant des « fake news », ces fausses informations qui se propagent en ligne et sur des réseaux sociaux et qui malheureusement sont défendues parfois bec et ongle comme des vérités d'évangile après. Et tout porte tristement à croire que ces intox, ont beau jeu et ont de beaux jours devant elles, car il n'existe ni législation,

ni système, etc. mis en place pour les contrer.

Le cas des intox qu'essuie la Commission de Réflexion sur les Réformes n'est pas un cas isolé. Rappelons, par exemple, le départ de l'ancien Commissaire général de l'Office togolais des Recettes (OTR). Qu'est-ce que nous n'avions pas lu relativement à une certaine prise de la tangente par Monsieur Gapéri avec des valises d'argent... jusqu'au jour où nous l'avions tous vu lors de la cérémonie de passation de services, tout

sourire d'ailleurs....

La liste de ces intox n'est pas limitative, elle est ouverte au jour le jour. Et pour mieux induire en erreur les citoyens, et donner du poids à une nouvelle inventée de toutes pièces, il semble que beaucoup de politiques en manque d'imagination et de repères, finissent par opter pour cet art de la facilité. Sans doute parce que leurs moyens politiques ont montré leur limite, et ne sachant plus à quel saint se vouer, ils s'adonnent à cette voie peu recommandée des temps

d'aujourd'hui. Surtout que nous sommes à la veille de joutes électorales qui s'annoncent sans merci.

Il est temps que l'autorité qui tient tant à défendre des valeurs et à les transmettre puisse tout mettre en œuvre pour arrêter de donner de l'espoir à ces manipulateurs qui signent leur aveu d'échec en se livrant à ces besognes qui n'honorent personne. Le législateur doit commencer par y réfléchir.

Dieudonné Korolakina

## XVI forum annuel de l'AGOA Ouverture de la session ministérielle

Le Premier ministre togolais a représenté hier mercredi le chef de l'Etat, SEM Faure Gnassingbé à l'ouverture de la session ministérielle du 16e forum annuel de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act; Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique).



Le PM Sélom Klassou à l'ouverture des travaux

Komi Sélom Klassou a délivré en cette occasion, le message de Faure Gnassingbé aux délégués présents pour cette importante rencontre économique entre les Etats-Unis et l'Afrique.

« L'AGOA a été le moteur d'importantes avancées dans les échanges économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique », a indiqué le chef de l'Etat dans le message délivré par le Premier ministre, rappelant la nécessité de faire en sorte que « les bénéficiaires finaux puissent réellement en tirer tous les fruits ».

Le forum de Lomé doit être celui de l'ouverture de nouvelles possibilités en vue de l'accroissement prochain des échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis du point de vue du volume et de la qualité des produits concernés, a souhaité le président Faure Gnassingbé. S'exprimant avant le Premier ministre,

Bernadette Essossimna Legzim-Balouki, ministre du commerce et de la promotion du secteur privé a indiqué que la rencontre de Lomé s'inscrivait dans une dynamique tridimensionnelle à savoir « produire, transformer et commercialiser » dans le but d'accroître la part des pays africains en général et en particulier ceux éligibles à la loi AGOA dans le commerce mondial.

Pour mémoire l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) est une loi américaine votée en 2000 sous l'égide de l'ancien président américain Bill Clinton dont l'objectif est de permettre aux pays d'Afrique subsahariennes éligible à ce programme d'écouler leurs marchandises sur le territoire américain sans payer les frais de douane. Le 16e forum devrait prendre fin le 10 août avec une série de recommandations pour la facilitation des échanges entre les deux partenaires.

## Humeur Politique vintage au CAR

Pour marquer à ma manière, son désaccord avec la politique et la tournure de la Commission de Réflexion sur les Réformes, le CAR de Me Agboyibo nous plonge dans des rappels qui ne sont pas tout à fait en concordance avec les faits politiques d'aujourd'hui. Si le bon vin se bonifie encore avec le temps, le temps ici a malheureusement eu raison des actes politiques marquants de Me Agboyibo et de sa recette politique. Aujourd'hui réduit à l'ombre de lui-même et celle de son politique, voilà quelques réminiscences qui refont surface et Agboyibo y tient. Son communiqué tente de convaincre la génération d'aujourd'hui, avec toutes ses réalités, avec des faits des années 1989, 1990 et 19991...



Me Agboyibo

On se croirait à un salon vintage où de beaux meubles antiques drainent foule, aguichent les regards, palpent les émotions... Seulement, nous sommes en plein 21ème siècle où par exemple des actions politiques « phares » n'ont que faire des « méthodes FAR ».

Comme tout le monde le sait, ce n'est pas politiquement orthodoxe que de faire un discours vintage à contre-

courants, alors qu'on a eu des postes de décisions pour faire basculer les choses dans le sens auquel on crie à hue et à dia aujourd'hui.

Agboyibo veut se placer en rupture de la politique de la Commission de Réflexion sur les Réformes, pourtant il n'a jamais manqué l'occasion de réclamer la paternité de l'APG dont ce mécanisme est issu.

TM

## Programme Treshold / Millenium Challenge Account Yes, we get it!

Ça y est, le Togo y est! Le MCC et le Togo sont presque à l'ultime point devant marquer l'adoption du programme Treshold auquel le pays a été déclaré éligible en 2016 dans le cadre du prestigieux Millenium Challenge Account (MCA).

Hier, mercredi, au cours d'une conférence, en marge du forum AGOA, Grace Morgan, la Directrice du programme Treshold du MCA, a révélé que le comité d'investissement de son organisation a donné son ok final pour le programme Treshold proposé par le Togo. Et il faut attendre le mois de septembre prochain, au cours duquel le Conseil d'administration du MCC devra voter pour le programme Treshold du Togo.

Le programme du Togo s'appuie sur deux secteurs : les TIC et le foncier. Choix qui s'expliquent, selon le Ministre Stanislas Baba, le Coordonnateur de la Cellule MCA-Togo, par la volonté du gouvernement de booster la croissance au Togo à travers ces deux domaines porteurs.

« L'économie togolaise étant une économie essentiellement agricole, la réforme du foncier facilitera et sécurisera l'accès à la terre pour les producteurs et à tous les citoyens. Aussi, les TIC sont aujourd'hui un facteur important de croissance », a martelé, M. Baba.

Tandis que Grace Morgan souligne que les deux secteurs ont été choisis pour améliorer la compétitivité du Togo et obtenir plus d'investissement pour soutenir la croissance et la création des emplois pour les jeunes togolais. « C'est une étape importante pour améliorer la productivité agricole dans le pays », a-t-elle, en outre, noté.



Stan BABA

A ce stade de ce long parcours, l'on ne peut que chanter le célèbre « Yes, we can » du président Barack Obama et y ajouter « Yes, we get it ! », avec la ferme conviction que c'est pour très bientôt. En attendant le chant final qu'entonnera le Conseil d'administration. Et surtout que Grace Morgan se déclare optimiste pour l'aboutissement du programme pour le Togo.Chronologie de la marche du

Suite à la page 7



## Afrique /Echecs des oppositions Nécessité de limiter les candidatures

*L'objectif avoué de toute limitation du nombre de mandats électoraux est d'éviter une dérive oligarchique du pouvoir. En limitant le nombre de mandats électoraux, on assure, du moins en théorie, un renouvellement des personnes et donc en théorie des idées. Et pourtant, c'est seules les mandats de ceux qui sont aux affaires qui sont limités par nombre de constitutions dans le monde, le « mandat » électoral des oppositions n'étant pas pris en compte. Si la démocratie représentative permet l'alternance des idées, des régimes politiques à la tête des Etats, ne serait-il pas logique et légitime de créer des conditions légales pour favoriser une alternance des oppositions ?*

En instaurant une dialectique « majorité/opposition » dans le jeu politique, les constituants avaient pour ambition de créer un rapport de forces contradictoires bénéfique pour la stabilité et le développement des nations. Dès lors qu'on limite le nombre de mandats présidentiels,

on évite la tentation courante en politique qui consiste à s'accrocher à son poste. Cette limitation permet l'émergence de pensées originales, évite la domination écrasante d'une pensée majoritaire, etc...

Si les avantages de la limitation

des mandats présidentiels sont indéniables, ceux des « candidatures » de l'opposition devrait se prêter aussi à l'exercice.

### De la limitation des mandats à la limitation des candidatures

La question passe presque inaperçue dans les analyses du jeu électoral. Toutes les attentions sont focalisées sur la seule magistrature suprême, la gestion des affaires de la cité, mais presque aucun encadrement juridique n'est réservé à la fonction de l'opposition. Et pourtant, les oppositions africaines surtout semblent s'enliser dans une sorte de « carrière » dans le jeu politique.

De la même façon que l'alternance permet un changement des idées et des régimes à la tête des Etats, cette alternance devrait aussi se réaliser au niveau des hommes et femmes se réclamant de l'opposition.

L'argument est assez pertinent dans la mesure où on assiste en Afrique, depuis un certain temps, à l'émergence d'opposants « carriéristes », qui, à force de proposer les mêmes programmes, de défendre les mêmes idéologies mal ficelées et en déphasage avec les populations, échouent à toutes leur participation électorale.

Porte-flambeau des aspirations profondes d'une grande partie de leur population en un moment donné, ces opposants finissent par se croire éternels. Et pourtant, les populations, à force d'assister impuissamment à leurs échecs répétitifs à toutes les consultations électorales, finissent par se résigner. Les abstentions sont plus importantes, l'indifférence politique s'installe, laissant ainsi la place au tenant du pouvoir de rempiler autant de fois que lui permet la constitution du pays.

## Instaurer une alternance dans les oppositions africaines

*Si les libertés fondamentales des Etats garantissent à chacun le droit de prétendre à la magistrature suprême de son pays, et que ces libertés définissent des limites à l'exercice de cette fonction, il devrait en être de même pour l'opposition qui est devenue une force sociale exerçant une influence certaine dans le développement et la stabilité des Nations.*



Graphique illustrant l'opposition africaine

Le parti politique a pour rôle d'éduquer les masses à la vie publique et politique. Il doit montrer l'exemple en ce qui concerne l'alternance, puisqu'il espère remplacer celui qui est au pouvoir. Au sein de l'opposition, cette alternance favorise l'expression d'idées nouvelles, encourage le pluralisme de la pensée politique, dissuade toute domination politique et surtout prévient toute tentation d'être

irremplaçable au sein de l'opposition. Que ce soit au Togo, avec Gilchrist Olympio jusqu'en 2010, de Morgan Tsvangirai au Zimbabwe, d'Etienne Tshisekedi qui passe le flambeau malgré lui à son fils Félix, en RDC, les exemples sont légions en Afrique, avec pour conséquence, des querelles intestines au sein même de ces partis d'opposition, entraînant des divisions, des guerres de tranchées. Et la sanction est inévitable.

L'opposant Raila Odinga vient de perdre pour la 3ème fois consécutive, l'élection présidentielle du mardi 7 août 2017 au Kenya. Il vient de passer ainsi plus de 3 mandats consécutifs à la tête de l'opposition kényane sans succès. Au risque d'entraîner encore des milliers de jeunes dans les rues pour contester une énième fois des résultats frauduleux, comme dans bien d'autres pays en Afrique, ne serait-il pas temps que les législateurs pensent à encadrer aussi l'exercice de cette liberté fondamentale en imposant un verrou au nombre de candidatures des opposants ?

Alexandre Wémima

## Afrique du sud Zuma tangué mais reste en place

*Le président Jacob Zuma essuie toutes les sueurs froides de son mandat à la tête de l'Afrique du sud depuis 2009. Zuma, objet de plusieurs scandales et de critiques au sein même de son parti l'Anc, vient d'échapper à la motion de défiance au cours d'un vote à bulletin secret le mardi 08 août dernier.*



Jacob Zuma

Ce vote à bulletin secret, la présidente de l'Assemblée nationale Sud-africaine l'a finalement accepté et il fallait qu'au moins 50% des 249 députés de l'Anc sur les 400 au Parlement vote pour cette défiance. 198 voix ont voté contre cette motion, pour 177 pour le départ de Zuma. Zuma restera donc jusqu'à la fin de son mandat constitutionnel.

Malgré les appels de l'opposition à l'instar de Julius Maléma, le leader des Combattants pour la liberté économique (EFF), un parti de gauche radicale, ou de Mmusi Maimane, chef de l'opposition parlementaire et leader de l'Alliance démocratique,

Zuma a reçu la faveur des votes de la majorité des parlementaires de son parti.

Les artisans de cette victoire in extremis du président Zuma, on cite des poids lourds de l'Anc comme Puleng Peter Mabe et Doris Dlakude. Ils ont accusé les opposants de répandre « rumeurs, propagandes et allégations », et leur réclamant de « donner les preuves à l'Assemblée » de la corruption de Jacob Zuma.

L'opposition qui a appelé à des manifestations au moment où se déroulait ce vote espérait, à travers ce vote à bulletin secret, rallier des voies de la majorité Anc.

T.M.

## Rwanda Kagame confirmé président

*La Commission électorale du Rwanda a confirmé hier mercredi la victoire du président Paul Kagame à l'élection du 04 août dernier avec un score sans appel de 98,79% des voix.*

Le sortant qui dirige son pays depuis la fin du génocide de 1994 améliore ainsi légèrement le résultat préliminaire de 98,63% des suffrages. L'écrasante victoire de M. Kagame, 59 ans, salué pour avoir mis fin au massacre visant principalement la minorité tutsi et redressé économiquement le Rwanda mais critiqué pour le manque d'ouverture démocratique, était attendue avant même le scrutin.

Le résultat final de la présidentielle crédite ses rivaux à l'élection, l'opposant

Frank Habineza et le candidat indépendant Phillipe Mpayimana de respectivement 0,48 et 0,73% des votes. Selon la commission électorale, le taux de participation s'est élevé à 96,42% des 6,9 millions d'électeurs inscrits.

Le pourcentage de voix obtenu par M. Kagame correspond à celui par lequel les Rwandais avaient approuvé en 2015 une modification de la Constitution lui permettant de se présenter pour un troisième mandat et de potentiellement



Paul Kagame

de diriger le pays jusqu'en 2034. Les Etats-Unis ont toutefois émis des réserves sur cette victoire.

« Nous sommes troublés par les irrégularités observées au cours du scrutin et nous réitérons nos inquiétudes de longue date sur l'intégrité du processus de totalisation des votes », avait indiqué samedi le

département d'Etat.

La diplomatie américaine avait également fait part de ses inquiétudes concernant "le manque de transparence pour déterminer l'éligibilité des candidats potentiels". L'Union européenne avait émis des critiques du même ordre.

AFP

## Tech Accademy

## Les bases de la technologie et la logique numérique enseignées aux enfants

*Il est connu que les enfants maîtrisent mieux les technologies. Donnez votre Smartphone ou votre tablette à un enfant, il vous sortira des trucs que vous n'avez jamais crus possible avec votre téléphone. Leur enseigner l'intelligence informatique, comment on se prend pour programmer et créer un logiciel, c'est faire d'eux de grands innovateurs de demain, mais pas que. C'est l'objectif de l'entreprise ID2REAL à travers ses « Ateliers Ados » et « Tech Academy ».*

Des enfants et ados, une trentaine environ apprennent actuellement avec les Tech Academy de ID2REAL, les bases de la programmation, de la robotique, l'électronique le graphisme, l'animation 2D, 3D, la photo film et le cinéma.

Avec les logiciels de programmation comme Scratch & Python, les jeunes sont initiés à la pensée informatique. Ils apprennent à programmer et mettre en place de réelles applications, créer des jeux vidéo des quizz ou encore à transformer toutes sortes d'idées en application.

Pendant ces vacances, jusqu'au 11 août et du 16 au 12 septembre, les jeunes vont être initiés à la robotique avec les cartes « Arduino », qui leur donnera les notions de base de l'électricité. Ils apprendront en outre à tester en toute sécurité la conductivité des matériaux et monter ainsi leurs propres circuits électroniques.

Ce n'est pas tout. Les petits apprendront par ailleurs à utiliser des logiciels de création numérique, mais aussi du dessin de personnages et objets via des tablettes graphiques, seront initiés au monde de la télé

et du cinéma. « Durant l'atelier, ils réaliseront un véritable film court métrage, une émission web, des mini-documentaires. Sous la direction d'un intervenant réalisateur professionnel, ils vont pénétrer les coulisses du 7ème art », nous apprend ID2REAL, conceptrice de la Tech Academy.

« Notre objectif, ce n'est pas de faire de ces enfants des futurs informaticiens ou des adeptes du numérique. L'objectif c'est qu'ils utilisent toutes ces aptitudes qu'on aura à leur inculquer à travers l'informatique. Qu'ils comprennent la logique qu'utilisent les informaticiens pour régler un problème et cerner le sens de la logique informatique. Cela leur permettra d'impacter leur environnement et de trouver des solutions adaptées à nos réalités », expliquent les promoteurs des Tech Academy.

## Booster l'innovation au Togo

Malgré l'engouement et la créativité dont les Togolais font montre ces dernières années, le niveau d'innovation du Togo peine à être visible ou a encore du chemin à faire. Dans le classement 2017 de l'indice mondial de l'innovation - C'est la



Séance de travail avec des jeunes garçons et filles

dixième édition cette année - publié conjointement par l'Université Cornell, l'INSEAD et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), notre pays a été classé 125<sup>e</sup> sur 127 pays étudiés. Classé 126<sup>e</sup> sur les 128 pays étudiés en 2016, le Togo n'a pas non plus évolué dans le classement 2017.

Notre pays a longtemps occupé l'avant dernière place du classement jusqu'en 2016 où il a gagné une place. Il y a quelques années, on ne pouvait même pas parler d'un Togolais créateurs d'un logiciel innovant, d'un jeu vidéo ou d'un cloud par exemple. Logique donc que le pays ne fasse pas office de grande nation en termes d'innovation. Aujourd'hui les choses changent et les autres pays évoluent aussi.

Selon M. Fredo Toulou, Technico Commercial de la structure ID2REAL,

les Togolais ne sont pas formés dès le bas âge au numérique et à la technologie.

«Les gens sont réticents aux technologies. Ils se disent que c'est très compliqué. Surtout nos parents qui préfèrent rester dans leur quotidien. Par ailleurs les technologies ne touchent pas des coins reculés. Cela ne reste que dans les villes et encore que ce sont les jeunes qui ont un peu de moyens qui ont l'occasion de toucher la chose. Ailleurs par exemple, on sait tous que les tablettes sont utilisées dans l'enseignement, même au cours primaire. Mais ici, ce n'est pas encore le cas. On pourra aussi parler du niveau de vie et de la connexion internet etc.», nous explique-t-il.

Rachidou Zakari

## Finances

## Le Togo lève 182 milliards CFA sur le marché de l'UMOA

*La Direction de la comptabilité nationale et du Trésor public du Togo a émis un nouvel appel d'offres, des obligations sur le marché de l'Union Monétaire Ouest Africain (UMOA) qui lui a permis de lever dans un temps record, un financement de 182 milliards de FCFA mardi dernier.*



AMADOU Yérima Mashoud, DG du trésor public

Selon les informations redues publiques par le gouvernement, les obligations émises par le Trésor public togolais ont connu un taux de couverture de 109,67%. Cela a permis au pays d'obtenir 182 milliards de soumission au terme de cette émission, « contre une demande de 166 milliards à 7 ans, émise mercredi 2 août. Le montant retenu est de 181 milliards, soit un taux d'absorption de 99,45%».

« 25% de ce montant est offert sous forme d'offres non compétitives aux spécialistes en valeurs du trésor habilités », note l'Agence UMOA-Titres au lancement de l'appel

d'offres.

Les obligations lancées ont une valeur nominale unitaire de chaque titre est de 10 000 FCFA (1 FCFA équivaut à 0,0016 dollar). Quant à la maturité de l'opération, elle est de 7 ans couvrant la période 2017-2024. Le remboursement des obligations se fera par amortissement annuel constant avec un différé de trois ans. Le paiement des intérêts, se fera annuellement sur la base d'un taux de 7% dès la première année.

Rappelons que le 17 juillet dernier, le Togo a effectué avec succès une autre opération portant sur 25 milliards FCFA.

TM

## Ghana / Cacao

## Balbutiement d'un programme pour renforcer la production de cacao

*Après avoir connu une tendance baissière durant quelques années, la production de cacao au Ghana pourrait connaître une hausse. Le gouvernement ambitionne de la porter à 1,5 million de tonnes dans les quatre années à venir, contre 778.000 tonnes actuellement.*

« Nous veillerons aussi à ce que les cultivateurs de cacao puissent être fiers de leur place dans la société. Nous ferons de la culture du cacao une source d'emplois fructueuse à nouveau », a déclaré le président ghanéen, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo en conférence de presse lundi 7 août.

Deuxième producteur de cacao au monde après la Côte d'Ivoire, le Ghana a enregistré sa plus forte production de cacao avec 1 million de tonnes en

Le Président explique ce recul par l'absence d'un approvisionnement adéquat en engrais, produits chimiques, logistique, ainsi qu'au non-versement des primes et bonus incitatifs aux cultivateurs.

Dans son programme de renforcement de la production de cacao, l'Etat prévoit que le Bureau du cacao recrute 7.000 employés pour former un personnel de pollinisation manuelle qui appliquera les pollens directement dans les



Un cultivateur dans son champ de cacao

2011, avant de connaître une chute lors de la saison 2015/2016, enregistrant une production de 778.000 tonnes seulement.

fleurs de cacao dans tout le pays afin d'augmenter les rendements.

Financialafrik

**tm** **Annnonce**

**ORIGINAL**

**SIGNIFICATION DE L'ORDONNANCE D'INJONCTION DE PAYER**  
**N°362/2017 DU 07 AOÛT 2017**

L'An Deux Mil Dix Sept (2017)

Et le Neuf (09) Août;

A la requête de la société **ORABANK S.A.**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de 10.019.110.000 FCFA, ayant son siège à Lomé, 11 avenue du 24 janvier, 01 BP 325, immatriculée au RCCM sous le numéro TG 116K, représentée par son Directeur Général demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de la **SCP TOBLE & ASSOCIES**, société d'Avocats, 2623, Boulevard Félix Houphouët Boigny, quartier Bè-Gbényedji, BP : 61170, Tél. : 22 21 10 12, Lomé - Togo, agissant poursuites et diligences de son Gérant, Maître Yawo Gagnon TOBLE, Avocat à la Cour ;

Me **Rémy Yawo M. EKLOU**  
 Huissier de Justice près le Tribunal de Première Instance et la Cour d'Appel de LOMÉ, 05 B.P. 81452 Tél 22 22 38 77  
 Courant, sous-signé

Signifié et en-tête des présentes laissé copie à

- La société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL**, représentée par sa gérante **Madame NAGOY Ayawa Tchotcho** demeurant et domiciliée immeuble Freitas, quartier Assivito, Tél : 22 21 14 79/ 22 22 33 09, où étant en ses bureaux et parlant à : *N'a pas retrouvé la requête à l'adresse sus-indiquée, nous avons procédé à l'affichage de l'acte devant la porte de l'autorité du Palais de Justice de Lomé, conformément aux dispositions de la loi togolaise.*  
**Madame NAGOY Ayawa Tchotcho**, gérante de la société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL**, demeurant et domiciliée immeuble Freitas, quartier Assivito, Tél : 22 21 14 79/ 22 22 33 09, où étant en ses bureaux et parlant à : *N'a pas retrouvé la requête à l'adresse sus-indiquée, nous avons procédé à l'affichage de l'acte devant la porte de l'autorité du Palais de Justice de Lomé, conformément aux dispositions de la loi togolaise.*

Copie de l'ordonnance d'injonction de payer n° 362/2017 rendue le 07 août 2017 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé, enjoignant à la société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL** dont le siège social se trouve à Lomé, immeuble Freitas, quartier Assivito, BP : 60020, Tél : 22 21 14 79 / 22 22 33 09, représentée par sa gérante, de payer à la société **ORABANK SA** la somme totale de **soixante dix neuf millions quatre cent onze mille trois cent trente trois (79.411.333) FCFA sous réserve des intérêts de retard.**

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**REQUETE A FIN D'INJONCTION DE PAYER**

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE LOME

La société **ORABANK S.A.**, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.019.110.000 FCFA, ayant son siège à Lomé, 11 avenue du 24 janvier, 01 BP 325, immatriculée au RCCM sous le numéro TG 116K, représentée par son Directeur Général demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de la **SCP TOBLE & Associés**, 2623 Boulevard Félix Houphouët Boigny, 06 BP : 61170, Tél : 22 21 10 12 Lomé, agissant poursuites et diligences de son gérant, Maître TOBLE, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié audit siège ;

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER

Qu'elle entretient des relations financières avec la société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL** dont le siège social se trouve à Lomé, immeuble Freitas, quartier Assivito, représentée par sa gérante, qui se sont traduites par l'ouverture d'un compte courant N°303 0403 2001 dans les livres de la banque le 17 janvier 1997;

Que dans la poursuite de leur relation financière, la société **IMS** a sollicité et obtenu de la banque, diverses facilités ayant fait l'objet d'une convention de crédit en compte courant et par la suite, d'un avenant à la convention de compte courant en date du 16 novembre 2016, (*pièce n°1*);

Que la requise reste devoir aujourd'hui à la Banque la somme de **67.469.272FCFA** représentant le solde débiteur de son compte courant ainsi que du compte crédit de ce compte courant (*pièce n°2*);

Que pour recouvrer sa créance, la requérante a été obligée de faire pratiquer une saisie conservatoire sur les avoirs en banque de la requise en vue de préserver ses droits; (*pièces n°3, 4*);

Que conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution (AURVE) de l'OHADA, la requérante a requis le ministère de Maître Rémy Yawo EKLOU, Huissier de Justice à Lomé, pour procéder à la dénonciation de la saisie ;

Que cependant, il s'est avéré que la requise était introuvable à l'adresse que la requérante lui connaît pour procéder à la dénonciation (*pièce n°5*);

Que la requérante a donc, en application des dispositions de l'article 58 du code de procédure civile, sollicité et obtenu du Président du Tribunal, une ordonnance l'autorisant à insérer le procès verbal de saisie ainsi que l'acte de dénonciation dans un journal désigné par ce dernier (*pièce n°6*) ;

Que c'est suite à cela que lesdits exploits ont été publiés dans le journal TOGO MATIN n°201 du 20 juillet 2017 (*pièce n°7*) ;

Que dans ces conditions, la requérante a grand intérêt à s'adresser à la justice pour l'obtention d'un titre exécutoire ;

C'est pourquoi elle sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, enjoindre en vertu des dispositions de l'article 5 de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution à la société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL** dont le siège social se trouve à Lomé, immeuble Freitas, quartier Assivito, BP : 60020, Tél : 22 21 14 79 / 22 22 33 09, représentée par sa gérante, de lui payer les sommes ci-après :

- Principal.....67.469.272 FCFA
- Frais de recouvrement (15%).....10.120.391 FCFA
- TVA (18%) .....1.821.670 FCFA
- Intérêts courus non échus.....PM

Soit la somme totale de **soixante dix neuf millions quatre cent onze mille trois cent trente trois (79.411.333) FCFA sous réserve des intérêts de retard.**

Elle joint à la présente requête les copies certifiées conformes des documents justificatifs de la créance, conformément à l'article 4 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution.

**SOUS TOUTES RESERVES**  
**ET CE SERA JUSTICE**

Fait à Lomé, le 01 août 2017  
 Pour la requérante  
 LE CONSEIL  
 LE CONSEIL

*491*  
*17/08/17*

*2*

**ORDONNANCE N° 362/2017**

Nous, **Kossi KUTUHUN**, Président du Tribunal de Première Instance de première Classe de Lomé ;

Vu la requête qui précède ;

Vu les motifs y exposés et les pièces à l'appui ;

Vu les dispositions des articles 1<sup>er</sup> et suivants de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution ;

Attendu que la demande de l'exposante paraît fondée ;

Qu'il échet d'y faire droit ;

En conséquence,

Enjoignons à la société **INNO MULTI SERVICES (IMS) SARL** dont le siège social se trouve à Lomé, immeuble Freitas, quartier Assivito, BP : 60020, Tél : 22 21 14 79 / 22 22 33 09 de payer à la société **ORABANK SA** la somme totale de **soixante dix neuf millions quatre cent onze mille trois cent trente trois (79.411.333) FCFA sous réserve des intérêts de retard.**

Disons que la présente décision sera signifiée à l'initiative de la créancière au plus tard dans les trois mois de sa date à peine de caducité.

Fait en notre cabinet à Lomé, le 07 AOÛT 2017

**KADANGA Tchallim**

*POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME*  
*Lomé, le 09 AOÛT 2017*  
*Me Rémy Yawo M. EKLOU*  
*HUISSIER DE JUSTICE*

*1*

Programme Treshold / Millenium Challenge Account

# Yes, we get it!

Suite de la page 3

Pour rappel, le chef de l'Etat suit de près ce processus et a reçu à plusieurs reprises en audience les responsables du MCC. Le président de la République, Faure Gnassingbé, n'a jamais manqué d'occasion de réitérer son engagement pour la mise en œuvre des recommandations du MCC, notamment celles relatives aux technologies de l'information et de la communication et aux questions foncières.

## Togo jusqu'à ce ok final Le MCC en un mot



Le PM Sélom Klassou avec des membres du MCC

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) est un organisme qui a la gestion du Millenium Challenge Account. Ce dernier est un programme de financement qui a pour objectif de réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable. Le MCA est destinée d'une part aux pays en développement qui

démontrent leur engagement pour le développement économique et la lutte contre la pauvreté, en satisfaisant des critères reconnus, acceptés par tous et indépendants de l'Administration, et d'autre part à ceux où l'aide rencontre les meilleures opportunités pour atteindre les résultats attendus, autrement dit, pour être efficace.

## Décembre 2015

Le Togo a été sélectionné le 16 décembre 2015 par le conseil d'Administration du Millenium Challenge Corporation (MCC) pour bénéficier du Programme Seuil (Threshold). Concrètement le Togo qui remplissait déjà rempli 10 des 20 critères exigés par le Millenium Challenge Corporation (MCC) pour l'éligibilité, bénéficie en 2016 du programme appelé de seuil (Threshold) qui lui permet d'obtenir d'importantes aides financières. Pour favoriser l'éligibilité du Togo au MCA, d'importantes initiatives ont été

prises par le gouvernement togolais, au rang desquelles la mise en place par décret d'un cadre institutionnel et des comités sectoriels chargés du suivi des indicateurs, l'élaboration d'un plan d'action récapitulatif des réformes en lien avec les indicateurs, l'organisation d'ateliers d'informations/formations à l'endroit des différents acteurs notamment la société civile, le secteur privé, l'Assemblée nationale et les médias. Ces derniers ont été outillés par la cellule MCA-Togo sur les indicateurs et critères d'éligibilité afin de mieux jouer leur rôle dans le processus.

## MARS 2016

Une mission du Millenium Challenge Corporation a séjourné du 29 février au 3 mars 2016 au Togo. Le séjour a permis aux experts de s'imprégner des réalités sur le terrain et d'apprécier les efforts fournis par le gouvernement pour parvenir à l'éligibilité au Programme seuil du MCC. Des progrès majeurs ont été constatés sur les indicateurs relatifs à la gouvernance à savoir, l'accès au crédit, l'Etat de droit, la qualité de la réglementation et le contrôle de la corruption.

En visite à Lomé, la mission du MCC a rencontré les autorités, la société civile et d'autres partenaires en développement. Il s'agissant de réfléchir sur les efforts à fournir par le Togo pour atteindre le Compact Program. Mais aussi « de chercher à comprendre les contraintes à la croissance et à la réduction de la pauvreté », selon Thomas Kelly, chef

de la mission. « Nous considérons l'élection du Togo comme une opportunité d'aller de l'avant », a souligné Komi Selom Klassou, Premier ministre, pour qui, « les actions seront intensifiées afin d'améliorer les performances dans différents domaines ». L'élection du Togo intervient au moment où des réformes non moins importantes continuent d'être opérées. « C'est grâce à la politique audacieuse du gouvernement », justifie Stanislas Baba, coordonnateur national de la cellule MCA-Togo.

Le Togo a opéré des réformes dans les secteurs stratégiques tels que les infrastructures économiques, la lutte contre la corruption, les libertés publiques et politiques, l'amélioration du climat des affaires, ou encore la modernisation de la justice. L'éligibilité du Togo à ce programme est le fruit d'un processus



Drapeaux américain et togolais

amorcé depuis 2014. En effet, le pays a engagé ces dernières années, après la restauration de la stabilité politique, un programme de réformes économiques. La nouvelle politique de gouvernance a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2010 et de porter un peu plus haut les chiffres de la croissance économique.

Les efforts visant à renforcer la gouvernance économique se sont avérés payants. Ils se traduisent par l'adoption du code des douanes et la création en 2014 de l'Office Togolais des Recettes (OTR) pour associer les deux principales régies financières du pays à savoir les douanes et les impôts. L'assainissement des finances publiques, l'adoption du code de la famille et d'un nouveau code pénal intégrant les mesures de lutte contre la corruption sont des avancées. Egalement, l'amélioration du climat des affaires (le Togo a mis en place un Centre de Formalité des Entreprises), l'instauration du guichet unique du commerce extérieur sont des facteurs qui balisent la voie vers une éligibilité au programme final du MCC.

Des efforts guidés par une volonté

politique. Le Togo a ainsi adopté un statut de l'opposition et dispose d'une loi de lutte contre la corruption (création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption). Les autorités togolaises ont également introduit à l'Assemblée nationale une loi sur l'accès à l'information et à la documentation publique. En outre, le dynamisme de la cellule nationale du MCC qui s'est activée à associer tous les acteurs de la vie sociopolitique au processus en est pour beaucoup : la mise en place par décret des comités sectoriels et d'une cellule dédiée, l'organisation d'ateliers d'information et de formation à l'endroit des acteurs au développement (Administration, secteur privé, société civile, Assemblée nationale...), la tenue de séminaires gouvernementaux et de missions techniques en vue de permettre à l'agence du Millenium Challenge Corporation (MCC) et à ses institutions partenaires de prendre connaissance des avancées. Des réformes qui permettront au pays d'atteindre le programme Compact pour bénéficier d'une enveloppe estimée à près de 400 millions de dollars.

## JUIN 2017

Une délégation du MCC visite le Togo et fait le point sur la troisième étape du processus. Les deux premières étapes du processus ont consisté à identifier les contraintes pour le Togo pour atteindre le programme Seuil ou Threshold, à les analyser et à définir enfin un plan d'action assorti d'une feuille de route indiquant la manière dont le Togo voudrait réaliser les objectifs définis à travers des projets

spécifiques à ce Programme.

A ce jour, sur l'échéance du processus du Programme Threshold pour le Togo, le pays vient de finir la 3e étape qui est le développement des projets spécifiques au Programme Seuil. La 4e étape du processus consiste à négocier et à définir les exigences de ce programme, les conditions préalables ; à développer un budget et à mettre en place une structure de mise en œuvre.

## Juin 2017

### Le Togo entame la dernière étape vers la conclusion du programme Threshold avec le MCC

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Komi Selom Klassou a eu une séance de travail avec une mission du Millenium Challenge Corporation (MCC) conduite par son vice-président, M. Thomas KELLY, chargé de la Politique et de l'Evaluation. Le séjour au Togo de cette délégation du MCC se situe dans le cadre de l'évaluation du processus de formulation du Programme Seuil ou Threshold au profit du Togo.

Les échanges avec le Premier Ministre ont porté sur le contenu de la feuille de route définie par rapport aux deux contraintes majeures identifiées au Togo par le MCC. Il s'agit, d'une part, de la question du foncier et de l'agriculture, notamment de la modernisation et de l'augmentation de la productivité agricole et,

d'autre part, de la question des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) plus précisément de la modernisation du secteur dans le sens de la bonne gouvernance et de l'accès du secteur privé aux TIC.

D'une manière générale, MM. KELLY et BAH sont unanimes sur le fait que le MCC et le Togo sont « sur la même longueur d'onde », celle d'« une vision partagée entre le MCC et le gouvernement, basée sur la modernisation de l'économie togolaise et un développement durable ».

La présente mission marque la fin de la troisième étape de la marche de notre pays vers la conclusion d'un accord définitif avec le Millenium Challenge Corporation.

TM & Dépêches du Togo



# Service & détente

**6<sup>ÈME</sup> EDITION**

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ

**SIALO**

3<sup>ÈME</sup> EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

Professionnels de l'agribusiness,  
participez au SIALO 2017 et profitez  
des meilleures opportunités agricoles.

05-10  
Octobre  
2017

CETEF  
«TOGO 2000»

- Expositions
- Rencontres B2B
- Journées thématiques
- Concours
- Nuit du SIALO

Tél: 22 30 27 27

centaurecom@yahoo.fr [sialo.org](http://sialo.org)

### Pharmacies de garde du 07 au 14 / 8 / 2017

BEL AIR	Non loin de Palm Beach	22 21 03 21
AKOFA	Av. Maman N'Danida	22 21 00 97
SANTÉ	Près de NOPATO	22 21 58 41
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
DES APÔTRES	Akidessewa	22 27 11 98
KPEHENOU	Bd Houphouët-Boigny	22 21 32 24
ADJOLOLO	Rue Franz Joseph STRAUSS	22 21 05 13
MAIRIE	Face mairie	22 21 26 39
GBOSSIMÉ	Face marché Gbossimé	22 22 50 50
SOURCE DE VIE	Face collège protestant	22 22 45 71
PAIX	Résidence du Bénin	22 26 40 91
PROVIDENCE	Bd Jean-Paul II	22 26 66 48
AÉROPORT	Route de l'aéroport SITO	22 26 21 22
HÉDZRANAWÉ	Marché Hédzranawé	22 26 49 61
St PIERRE	Hédzranawé Bd Haho	22 36 19 73
MAWULE	Bè kpota	22 27 11 21
PHARMACIE 2000	Bè kpota	22 70 01 69
BÉTHEL	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ÉCOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Carrefour sagbado	22 51 50 49
DJIDJOLE	Djidjole	22 25 65 12
VERTE	Face école du parti klikamé	22 25 03 26
NOTRE DAME DE LOURDES	Agoè	22 44 01 01
DIEUDONNÉ	Léo 2000	23 38 07 44
OSSAN	carrefour Avédji	23 38 44 25
LA GRÂCE	Station SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
SATIS	Agoè logopé	22 50 30 55
VERSEAU	Maison bateau Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	22 27 36 36

- ### Quelques ambassades et consulats
- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
  - Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
  - Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
  - Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
  - Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
  - Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
  - Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
  - Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
  - Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
  - Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
  - Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
  - Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
  - Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
  - Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
  - Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
  - Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
  - Consulat du Burkina Faso; Tel: 22 26 66 00
  - Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
  - Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
  - Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
  - RDC; Tél: 90 08 38 53

## SESSION D'ÉTÉ 2017

6 samedis utiles avec EXCEL pour booster votre productivité

Excel Academy Training

12 août au 16 septembre 2017

08 H - 30 à 11 H - 30

Lomé Djidjolé, Salle de conférence de MANAGEO, rue MUGET

Info: +228 91 19 42 15 / 90 03 85 00

F: @mmadvisors  
G+: mmadvisorstogo@gmail.com

## Les bons plans et les bonnes adresses

### COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

### OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV: Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

### SANTÉ GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédzranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

### MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

### AGENCE DE COMMUNICATION

**Larry Event Day (LED)**  
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

### SUPERS MARCHES A LOME

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

### FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

### DANSE ET COURS DE ZUMBA

- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

### AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

## Photo du jour



Commentez cette photo

## Edition numérique Afrilivres à l'initiative d'un atelier panafricain à Lomé

22 éditeurs venus du Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Sénégal, Togo, tous membres de l'Association Afrilivres prennent à un atelier depuis le 7 août dernier à Lomé. Cette rencontre, mieux, ces échanges d'expériences autour du numérique, se déroule sous la houlette de 4 facilitateurs. Elle prend fin aujourd'hui même et est consacrée à plusieurs thèmes tels l'impression à la demande, la communication digitale au service du livre ou encore les aspects juridiques de l'édition numérique, etc.



La famille des éditeurs réunis à Lomé

Accompagner les éditeurs dans leur transition vers le numérique en les éduquant sur les divers moyens à leur disposition (logiciels, applications...) mais aussi mettre la communication numérique au service du livre papier/numérique, tel est l'objectif poursuivi par ledit atelier.

Le numérique est aujourd'hui au cœur de nos quotidiens. Le livre numérique n'est donc pas du reste. Il est évident que l'enjeu du numérique est de taille tant pour la sauvegarde de la biblio diversité que pour pallier

l'un des gros problèmes des éditeurs africains francophones d'Afrique subsaharienne et de l'Océan Indien : la circulation du livre. Le livre numérique permet par ailleurs de rendre les ouvrages accessibles à nos diasporas et partout dans le monde, il permet d'économiser les coûts de stockage et de transport qui sont les plus lourdes charges des éditeurs...

Afrilivres est un collectif professionnel d'une cinquantaine d'éditeurs d'Afrique francophone subsaharienne et de l'Océan Indien (Madagascar, Maurice). Créée en 2002, elle a pour mission de promouvoir

et de diffuser le livre africain (y compris en langues nationales) en Afrique et partout ailleurs : lui assurer une meilleure circulation, professionnaliser davantage la filière du livre grâce à des ateliers et formation en coopération avec le CAFED, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, l'AIFL et le BIEF, entre autres, mais aussi grâce à une mutualisation des compétences et expériences à travers des coéditeurs et codistributions mais aussi grâce à des ateliers d'échanges comme celui de Lomé qui permet aux membres d'Afrilivres de poursuivre les discussions sur le numérique entamées depuis 2010 à Oauga, qui se sont poursuivies à Dakar, Abidjan, Bologne, Montreuil, etc.

Afrilivres, dont le siège est à Cotonou, est visible à travers son site [www.afrilivres.net](http://www.afrilivres.net). Elle participe en tant que collectif professionnel à de nombreuses foires internationales sur le continent et au Nord

Il faut dire que l'atelier de Lomé était soutenu par l'Organisation internationale de la Francophonie, coordonné par les responsables des Editions Graines de Pensées qui ont le plaisir d'accueillir leurs collègues et amis éditeurs membres d'Afrilivres. Graines de Pensées, longtemps membre du bureau d'Afrilivres, a beaucoup milité pour la tenue de cet atelier à Lomé afin d'y associer leurs confrères togolais.

TM

## Tradition Adzinukuzan 2017 dans quelques jours

La préfecture de Vo a encore devant elle quelques jours pour célébrer sa la 31<sup>e</sup> édition de la fête Adzinukuzan. La fête traditionnelle des natifs du Vo aura lieu du 17 au 27 août prochain et le thème de cette édition est « Adzinukuzan, symbole de notre engagement dans la fraternité pour un développement ».

Cette célébration constituera une opportunité de retrouvailles pour les natifs de Vo afin de valoriser leurs valeurs culturelles et œuvrer au développement de leur milieu. Elle est également considérée comme le symbole de la reconnaissance du peuple Vo envers Dieu, créateur de l'univers et aux

mânes des ancêtres.

Pour Kodjo Menan, cadre du milieu et organisateur, cette 31<sup>e</sup> édition se veut être une célébration des valeurs culturelles. « La promotion de la culture de Vo dépend des autorités mais encore plus des populations. Ainsi, il faudra l'apport de tous », a-t-il

laissé entendre.

Il faut souligner que la préfecture de Vo regroupe dix cantons dont Vogan qui est le chef-lieu. Les autres cantons sont Togoville, Anyronkopé, d'Akoumapé, Vo - Koutimé, Dzrékpo, Dagbati, Sévagan, Momé - Hounkpati et Hahotoé.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

## Exposition "Tchalé Lékéma" pour colorier les vacances

Pour bien jouir des vacances, l'association culturelle Tchalé Lékéma organise un festival du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2017 à la place Anani Santos ex Freau Jardin de Lomé. Ce sera une occasion spéciale qui va être ponctuée par plusieurs activités culturelles.

Ce festival à travers lequel des artistes nationaux et internationaux seront sur scène porte le nom de son association organisatrice Tchalé Lékéma. Le programme sera combiné avec des activités comme les expositions, la foire, les concerts, du graffiti, Tchalé Lékéma entend promouvoir la culture afro urbaine.

Le festival Tchalé Lékéma qui veut dire "mon frère comment tu vas", est une vitrine d'expression des arts et de la culture urbaine. Durant les trois

jours, l'on assistera à trois concerts avec des artistes confirmés de la sous-région ouest-africaine et une exposition de photos de onze jeunes photographes togolais.

Selon les promoteurs, Tchalé Lékéma est un festival socioculturel qui réunira toutes les catégories d'âges avec un accent particulier sur la jeunesse. Pour Julio Têko, le président de l'association, « Les artistes urbains sont la cible de notre activité afin de mettre en lumière leurs œuvres. Les jeunes issus des quartiers alentours

du site du festival pourront venir présenter leurs compétences, leurs ambitions. Ils auront également la chance d'apprendre et de se cultiver lors des différents ateliers. Le festival Tchalé Lékéma veut toucher ainsi un nombre important de jeunes ».

Née en 2015, Tchalé Lékéma est une initiative d'un groupe d'artistes et d'étudiants, qui vise à donner une nouvelle dimension à l'art et à la culture urbaine.

D. Djedi (stagiaire)

## Lire

### Nati Seifu Tesfaye

#### Suite

...« Crois-tu que l'Europe veut des gens comme toi ? Déjà à l'ambassade, on te trouve comme une charge médico-psychosociale de plus, et pas une chance », lui disait-on.

Les passeports, les visas bidon et machins n'intéressaient d'ailleurs pas Nati, car il savait qu'il y avait un moyen de contourner toutes ces formalités grossières, néanmoins il fallait de l'argent, beaucoup d'argent même, parce que les passeurs ne négociaient rien du tout. Et puisqu'il fallait commencer quelque part, Nati emménagea à Addis chez Abeba où il associa le job de laveur de voitures et de cirneur de chaussures. Il prit également part à des activités de revente de drogue, de jeu, de racket et à des cambriolages. Recherché ensuite par la police pour avoir essayé de voler la montre d'un touriste suédois, de près de mille dollars US qu'il avait laissée dans une bijouterie pour la faire réparer, Abeba le planqua chez l'une de ses amies, jusqu'au jour où il envisagea un grand coup risqué plein d'étincelles : se venger de Mme Mercha pour le mauvais traitement qu'elle avait fait subir à ses parents et pour finir, la voler. Là aussi, notre Nati n'y voyait rien d'autre qu'une nécessité.

Après avoir fui Addis, il retourna à Adama, et réussit de façon rocambolesque ce qu'il projetait. Lorsque Fayza apprit ce qu'il avait fait, elle prit aussitôt la fuite et se réfugia au nord du Kenya chez sa sœur cadette, une infirmière, avec Kaleb, Manalebesh et Saba. Avec l'aide d'un ami d'enfance, Nati avait mis la main sur l'une des boîtes à bijoux de la veuve, après avoir tabassé le gardien, drogué et ligoté la nouvelle ménagère de la maison. Il dilapida une grande partie des bijoux, mais garda quelques-uns et récolta 273 276 birrs. Il envoya ensuite à ses parents 50 000 birrs (dont 20 000 pour Saba), joints d'une lettre dans laquelle il leur exposa comment il comptait rejoindre Ulagarech.

Dans l'après-midi d'un vendredi de juin de l'année 2016, Nati Tesfaye et les autres passagers embarqués sur un rafiot traversant la méditerranée, et menaçant de faire naufrage, furent secourus par un navire marchand italien. Au cours de cette sordide journée de vendredi, plusieurs autres migrants et réfugiés à bord d'une dizaine d'embarcations avaient été secourus au large de l'Italie. Parmi eux, des femmes enceintes et d'autres mineurs non accompagnés comme Nati. Des corps avaient aussi été repêchés en mer et d'autres, asphyxiés, avaient été découverts dans la cale d'un bateau de pêche bondé. Nati était l'un des rares Éthiopiens embarqués sur le rafiot où il rencontra d'autres Africains du Nigeria, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Soudan, de la Somalie, du Sénégal, du Mali, et du Cameroun. Il rencontra aussi ses voisins les plus proches, ...

Théodore Gaëtan Badjo  
A suivre



## Handball / Championnat Lomé commune et Golfe Malaises après le boycott des clubs

Que se passe-t-il au niveau du championnat de handball Lomé commune et Golfe ? Selon nos confrères du site icilome.com, plusieurs clubs ont boycotté la compétition, enlevant à cette dernière la vivacité qu'on lui connaît.



Une partie du jeu

Démarré le samedi 5 août dernier, le championnat Lomé commune et Golfe de handball n'a connu que très peu de participants, les clubs ayant boycotté la compétition.

« Le championnat Lomé commune et Golfe a débuté après plusieurs semaines d'incertitude. Chez les hommes, ils sont cinq clubs et quatre au niveau des dames à s'y engager. Les autres ont préféré boycotter le championnat. Ce sont notamment Agaza, Entente II... », écrivent nos confrères.

« Je me réjouis que le championnat ait pu enfin commencer », se réjouit le président de la Ligue, Benjamin de Souza, sur un média de la place. Cependant, ce dernier, selon toujours nos confrères reconnaît qu'il y a un malaise dans la famille de handball mais n'a pas voulu aborder le sujet.

Que se passe-t-il dans la famille du handball togolais et au sein des championnats Lomé Commune et Golfe ?  
**Rachidou Zakari**

## Boxe La FETOBOXE élit son nouveau président le 19 août

Après la démission de Kelani Azaad Bayor au poste de président de la fédération togolaise de boxe, cette instance en proie à de multiples crises pourra mettre fin à ses périodes troubles avec l'élection le 19 août prochain d'un nouveau président.



Kelani Bayor

Les membres de la Fédération togolaise de boxe (FETOBOXE) seront enfin en congrès électif le 19 août prochain après la démission de son ancien président qui préside depuis le Comité national olympique du Togo (CNO-Togo).

### Congrès sous tensions ?

Le congrès électif du 19 août s'annonce avec beaucoup de tensions. En effet, selon plusieurs candidats au poste de président, l'ancien, serait en train de manœuvrer pour « placer un de ses pions à la tête de cette fédération nationale ». Le nœud du problème, se sont les décisions contenues dans le procès-verbal sanctionnant la réunion préparatoire dudit congrès organisée le 3 août dernier.

« Seuls les clubs ayant participé au

congrès de 2012 et dont les dossiers sont au complet prendront part et auront droit de vote lors du congrès », « Les candidats aux postes de 1er Vice-Président, Secrétaire Général doivent obligatoirement être présentés par des clubs régulièrement enregistrés à la FETOBOXE et dont les dossiers sont à jour », « Une modification a été portée à l'article 32 relative à l'éligibilité à la présidence du bureau exécutif de la FETOBOXE. Au lieu de « Bureau exécutif sortant lire « bureau exécutif », entre autres », apprend-on.

Beaucoup d'observateurs redoutent que le congrès du 19 ne se transforme en ring. Que va-t-il se passer ? Les acteurs feront-ils preuve de fairplay ? Ou vont-ils se taper dessus ? Qui vivra verra.

**Rachid**

## Problématique autour de l'organisation de la CAN 2019 Issa Hayatou joue à l'avocat du Cameroun et s'en prend à Ahmad

Après la réponse de la Fédération Camerounaise de football (FECA foot) aux dirigeants de la CAF, c'est le tour à l'ancien président de la CAF Issa Hayatou de s'en prendre au malgache Ahmad Ahmad. Ce dernier pour sa part fustige son successeur à cause de sa décision de retrait de l'organisation au Cameroun.



Issa Hayatou

L'ex-président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, a critiqué mardi dernier son successeur malgache Ahmad Ahmad qui avait estimé que le Cameroun « n'était pas prêt » à accueillir la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 2019. « Il faut venir d'abord constater », a-t-il sorti. « A l'heure actuelle, le Cameroun possède déjà cinq stades, on ne parle pas de ceux qui sont en train d'être construits. Personne ne peut dire que le Cameroun n'a rien fait. On peut compter le nombre de pays qui ont ce que nous avons là. Nous sommes en avance », a dit Hayatou.

« A l'heure où nous parlons, on a deux ans devant nous, on ne peut pas juger l'insuffisance du Cameroun à l'organisation de la CAN, deux ans avant. Il faut attendre que le délai

arrive », a ajouté celui qui a présidé la CAF pendant 29 ans, de 1988 à mars 2017.

La semaine dernière, Ahmad a dit que le Cameroun « n'était pas prêt » à organiser la CAN 2019, étendue de 16 à 24 équipes par une décision de la CAF prise le 20 juillet. Il avait émis samedi l'hypothèse d'un « plan B », une « ouverture des procédures d'appel d'offres pour qu'il y ait d'autres (pays) qui participent » à l'organisation. Une mission d'inspection de la CAF doit se rendre au Cameroun du 20 au 28 août afin d'évaluer « si nous pouvons organiser cette CAN » dans le pays, avait précisé le président de la confédération. Lundi, la Fédération camerounaise (Fécafoot) a fait part de sa « profonde consternation ».

**Dieudonné Djedi (stagiaire)**

## CHAN Kenya 2018 La Guinée équatoriale, premier pays qualifié

C'est la première fois de son histoire que la Guinée équatoriale participe au CHAN, mais elle est en dehors du pays organisateur, la première nation à se qualifier pour cette compétition.



Des supportaires du Kenya

Le Nzalang profite du forfait du Gabon. Exempt pourtant du tour de qualification précédent, le pays des Panthères ne peut assumer le regroupement de son équipe et a jeté l'éponge. Une décision du ministère qui, depuis plusieurs mois, avait annoncé le non engagement des équipes en compétitions internationales (à part la sélection A) pour cause de mauvais résultats.

Voilà qui profite à la Guinée équatoriale qui peut d'ores et déjà préparer son équipe pour le Kenya, pays hôte du CHAN 2018. Deux autres pays de la zone Centre de l'Afrique se qualifieront pour le tournoi. Il s'agit du Congo ou de la Rd Congo et de Sao Tome et Principe ou Cameroun. Les matchs aller sont prévus ce week-end et en retour une semaine plus tard.

[www.africatopsport.com](http://www.africatopsport.com)

# Reportages



## Résultats du BAC 2 42.582 admis, date de la session de remplacement

Les résultats du Baccalauréat deuxième partie (BAC 2) sont connus hier mercredi sur toute l'étendue du territoire togolais. D'après les résultats proclamés, les nouveaux bacheliers sont au total 42.582 candidats à avoir obtenu le droit de s'inscrire aux différentes universités du pays.



Proclamation des résultats du Bac 2 à Bè-Kpota

Pour l'issue de l'examen du BAC de l'année 2017, sur les 67.662 candidats qui ont composé, 42.582 ont obtenu le droit de s'inscrire dans des universités. En dépit des perturbations enregistrées durant l'année scolaire, l'on note une hausse du taux de réussite qui est de 62,93% par rapport à celui de 44,38% pour l'année dernière. Le taux de réussite a donc connu un bon de 18,55%, ce qu'a apprécié le ministère de l'enseignement supérieur.

Les épreuves orales pour les candidats admissibles ont démarré peu après la proclamation des résultats. La session

de remplacement et les réclamations sont prévues du 21 août au 21 septembre 2017.

Précisons qu'à la veille de la proclamation des résultats, Togocel a facilité la tâche aux candidats à pouvoir consulter par SMS les résultats du BAC II sur 5 numéros courts dédiés respectivement aux 5 régions du Togo. Cette option a permis à bon nombre de candidats de connaître leur sort avant la traditionnelle proclamation des résultats, laquelle était auparavant un intense moment d'émotion, des pleurs et des cris de joie.

*Hamdiya Katchirika (stagiaire)*

## Foire made in Togo Innovation avec les rencontres sur le numérique

La Foire made in Togo qui prend fin le 11 Août prochain a innové cette année avec les Rencontres nationales du numérique et des objets connectés. Des rencontres qui ont permis aux experts et spécialistes du domaine d'échanger sur plusieurs thèmes comme « les objets connectés et le cloud », « le numérique et ses multiples possibilités d'emploi », « le rôle de la robotique dans le monde actuel », etc.



Des panélistes lors des rencontres

Pendant trois jours, les 03, 04 et 05 août derniers, experts et techniciens du numérique ont animé des conférences au cours desquelles ils ont partagé leurs expériences du monde numérique. Au menu, des échanges sur les objets connectés, le web, la robotique, les réseaux sociaux etc.

« Les conférences-débats autour de ces rencontres du numérique ont pris fin après trois jours de discussions fructueuses entre les acteurs du monde du numérique », notent les initiateurs de ces rencontres.

**Réseaux sociaux, facteurs d'abrutissement ?**

Les échanges sur le rapport des jeunes avec les réseaux sociaux ont été l'un des moments forts des rencontres. En effet, les participants ont remarqué que la plupart des jeunes passent leur temps à s'amuser et à juste partager leurs photos sur les réseaux sociaux ou passent leur temps à juste voir combien de personnes ont « liké » ou commenté leurs statuts, alors que les réseaux sociaux sont de véritables outils qui peuvent leur apporter d'énormes opportunités de

développement individuel.

Les réseaux sociaux doivent être mieux utilisés pour favoriser le développement du continent africain au lieu d'être un facteur d'abrutissement et une source de « désordre », ont noté les participants à ces rencontres.

L'autre thème qui aura retenu l'attention des participants porte sur le modèle économique de la presse en ligne. La presse en ligne – pas seulement la presse en ligne mais tous les médias – peine à se développer au Togo. Le problème de la presse en ligne, note le responsable local de republicoftogo.com, Yohannes Akoli est le manque d'innovation. Selon M. Akoli qui a développé la thématique portant sur le modèle économique adapté aux acteurs du web togolais, les acteurs de ce domaine doivent faire preuve d'imagination, de professionnalisme et d'innovation pour tirer un meilleur parti de la révolution du numérique au Togo. Et le président en exercice de l'Association togolaise des organes de la presse privée en ligne (ATOPPEL) Bonaventure Mawuvi, d'ajouter que la presse en ligne doit aller à la recherche de l'originalité afin de séduire son public.

TM

## Transformation agricole

### Des presses à huile mobiles pour booster l'activité des productrices d'huile de palme

Suite de la page 2

Mais l'arrivée des presses à huile mobiles va changer le quotidien de ces vaillantes dames et améliorer leurs conditions de travail.

« Dès qu'on arrive chez elles avec les machines, elles sont tellement joyeuses. On sent qu'on leur est très utiles », témoigne Laurent Ketsi, un des conducteurs des motos semi-remorques servant de presses à huiles qui sillonnent les villages pour assister les femmes dans leur tâche. « Elles sont si joyeuses qu'elles nous prennent même pour leur Dieu », ajoute celui qu'on a surnommé le « Monsieur de la machine ».

Laurent Ketsi fait partie de la cinquantaine de pilotes d'engins formés et affectés dans les zones rurales par Avé Palm, une unité de transformation de noix de palme très connue à Assahoun et Agou-Klonou. Préoccupé par le calvaire des femmes productrices d'huile



Une machine de transformation de noix de palme à AVEPALM

de palme de son milieu, Yao Dogbo, entrepreneur agricole et directeur de cette structure, a d'abord installé à Assahoun une unité fixe, il y a plus de dix ans. Mais désormais, c'est le pari de la mobilité qu'il veut gagner. De quoi séduire le Projet d'Appui au Secteur

Agricole (PASA) qui a financé l'achat de nombreux tricycles sur lesquels ont été fixées des presses à huile. Ces machines parcourent plusieurs villages et se sont révélées d'une grande utilité pour les productrices d'huile de palme.

« Avant, on se réveillait à 1 ou 2 heures du matin. Nous pilions à longueur de journée ce qui nous fatiguait beaucoup. Nous passions 3 jours à faire cela. Mais avec l'arrivée de la machine, nous finissons le travail en une journée et cela nous soulage. On ne souffre plus, on ne se réveille plus tôt non plus. On ne se réveille plus à 1h mais autour de 4 heures. Quelquefois à 5 heures pour faire notre travail », se réjouit une des femmes bénéficiaires de l'initiative. En plus d'avoir facilité le travail des femmes, les presses à huiles mobiles ont également augmenté leurs ressources financières. « Les femmes sont devenues tellement autonomes qu'une femme peut faire un chiffre d'affaires de 500 000 Francs CFA dans ce village d'Assahoun. Avec 500 000 Francs de chiffre d'affaire par semaine, je connais même des cadres à Lomé qui aimeraient bien faire ça », confie Yao Dogbo.

Par ailleurs, l'initiative a accru l'intérêt pour la production d'huile de palme dans les communautés. Ainsi, de 240 productrices d'huile de palme à Assahoun, le nombre est passé à plus de 1000. Mais on est encore très loin du compte et Yao Dogbo ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Son défi, multiplier ces machines mobiles dans d'autres localités et créer de meilleures conditions aux femmes que ce qu'elles ont jusqu'à présent.

# Tous à l'école

le prêt pour payer l'école de vos enfants

**BOA accompagne la scolarité de vos enfants**

In partenariat avec la FONDATION BOA

 **BANK OF AFRICA**  
FONDATION

 **BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK 